



MALAUNAY

En 2019

 **la collecte
de vos déchets
change !**



**Document réservé à l'habitat individuel,
aux collectifs de moins de 10 logements et aux établissements
non soumis à la redevance spéciale incitative.**



**métropole
ROUEN-NORMANDIE**

ÉDITO

Chère Madame, Cher Monsieur,

LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS CHANGE DÈS JANVIER 2019

La Métropole poursuit son engagement et son action en faveur d'une gestion durable des déchets et de l'optimisation des collectes sur son territoire.

Nous souhaitons limiter les gaz à effet de serre liés à la collecte, inciter à la réduction et à la valorisation des déchets, maîtriser les coûts en adaptant le service au plus près des besoins, veiller bien entendu aux conditions de travail et de sécurité de nos agents.

Ainsi, à partir de l'année 2019, la collecte des déchets végétaux sera effectuée de manière hebdomadaire de mars à novembre.

Ces évolutions vont modifier vos pratiques au quotidien.

La Métropole vous accompagne afin de vous aider à mettre en place des solutions alternatives pour une bonne gestion de vos déchets. Vous trouverez quelques conseils et astuces dans ce dépliant.

Nous sommes tous responsables de nos déchets.

Transformons en ressources ceux qui peuvent l'être et réfléchissons à nos actes d'achat pour ceux que nous produisons.

Agissons ensemble.



CE QUI CHANGE DANS VOTRE COMMUNE en 2019



- Les collectes des déchets végétaux de janvier, février et décembre n'auront plus lieu.



- Une collecte spécifique des sapins sera organisée en janvier.

Consultez votre nouveau calendrier de collecte ci-dessous.

LA COLLECTE DES SAPINS DE NOËL



Pour permettre de valoriser votre sapin en compost, la Métropole organise en janvier un ramassage en porte à porte des arbres de Noël.

Comment ça se passe ?

Regardez la date de passage sur votre calendrier.

Le moment venu, sortez votre sapin sur le trottoir, sans aucun artifice ni support (flocage, guirlande, sac à sapin, pied en bois...).

Vous avez manqué la collecte ?

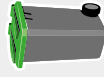
Privilégiez la déchetterie pour vous en séparer et permettre sa valorisation.

Attention, aucun autre déchet ne sera accepté lors de cette collecte.

CALENDRIER DES COLLECTES 2019

N'oubliez pas de sortir vos déchets la veille au soir et de rentrer votre bac dès que possible après la collecte.

LÉGENDE



Ordures ménagères



Papiers et emballages



Déchets végétaux

Non fermé



SAPIN

Jours fériés

APPORT VOLONTAIRE EN COLONNES



Verre



Textiles, linge, chaussures

Ma Métropole
metropole-rouen-normandie.fr

0 800 021 021

Service & appel gratuits

MALAUNAY

janvier

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

février

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28			

mars

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

avril

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

mai

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

juin

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

juillet

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

août

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

septembre

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

octobre

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

novembre

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

décembre

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

DISTRIBUTION ANNUELLE DES SACS DE COLLECTE

Lundi 13 mai, 14h-19h, Côte de Dieppe (Casse auto) / Mardi 14 mai, 14h-19h, route de Montville (à l'angle de la rue P. Nouel) / Mercredi 15 mai, 9h-19h, parking de la mairie / Jeudi 16, vendredi 17 et lundi 20 mai, 14h-19h, parking de la mairie / Mardi 21 mai, 14h-19h, au parking commerce rue Louis-Lesouef.

CHANGEONS NOS HABITUDES POUR RÉDUIRE NOS DÉCHETS !

DANS LA MAISON

Quelques gestes simples permettent de réduire ses ordures ménagères facilement...

- Éviter le gaspillage alimentaire
→ Jusqu'à 20 kg de déchets en moins et 400 € par an pour un foyer de 4 personnes.



- Composter les épluchures, marc de café, coquilles d'œuf...

- Vendre ou donner ses vêtements, ses chaussures
→ 2 kg de déchets en moins par an.

159 colonnes pour les vêtements sont réparties sur le territoire. Trouvez la vôtre en contactant Ma Métropole.



- Mettre un Stop pub
→ moins 27 kg de papier chaque année.

Demandez le vôtre auprès de Ma Métropole.

- Trier en appliquant les nouvelles consignes.

Le tri a évolué et tous les emballages se recyclent désormais.

Connectez-vous sur www.smedar.fr



AU JARDIN

Maîtriser ses déchets du jardin avec quelques astuces :

- Composter ses déchets
→ 30% de votre poubelle peut se composter !



- Broyer et pailler
- Pratiquer le mulching

Pour en savoir plus : <https://www.metropole-rouen-normandie.fr/jardinage-durable>

En cas d'excès, il est souhaitable de porter vos déchets végétaux en déchetterie.

ET LES ENCOMBRANTS

Accordez leur une seconde vie :

- Penser au don, au réemploi et à la vente
- Les déposer en déchetterie
- Contacter le 0800 021 021 pour fixer un rendez-vous gratuit d'enlèvement des encombrants.

Les déchets électriques et électroniques ne sont pas acceptés en encombrants.

Rendez l'ancien appareil à votre vendeur ou portez-le en déchetterie.



Pour toutes questions concernant vos déchets :

Ma Métropole
métropole-rouen-normandie.fr

0 800 021 021

Service & appel gratuits

LES DÉCHETTERIES DE LA MÉTROPOLE À PROXIMITÉ

BOIS-GUILLAUME
2001, rue Herbeuse
Mardi, mercredi, jeudi et samedi
9h-12h et 14h-17h30
Vendredi 9h-11h45

DÉVILLE-LÈS-ROUEN
Impasse Barbet
De nouveau ouverte au public
Lundi, mardi, mercredi et samedi
9h-12h et 14h-17h30
Jeudi 9h-11h45

MAROMME (*)
Saint-Jean-du-Cardonnay
Côte de la Valette
Ouverte 7j/7 8h-19h

(*) exceptionnellement ouverte le 8 mai, le jeudi de l'Ascension et le 1^{er} novembre.